

## **ATELIER DEBAT #2**

Quelles mesures pour faciliter la mobilité piétonne ?

Mardi 12 avril 2022

## DÉROULÉ DE LA SOIRÉE

- 1. La concertation mobilités : les ateliers-débats
- 2. Intervention de Ludovic Chaleroux (ID Cité)
- 3. Temps d'échange participatif



#### **INTERVENANTS**

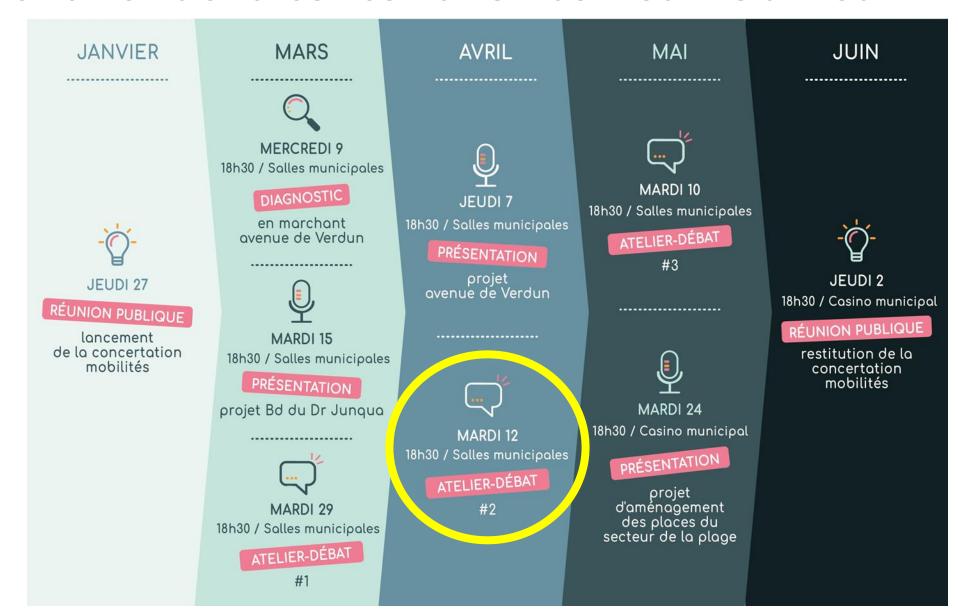
- Etienne CARRERE, Adjoint au Maire en charge de la démocratie participative, de la citoyenneté et de la proximité
- Jean-Luc ASCHARD, Adjoint au Maire en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, des mobilités et du littoral
- David JOLY, MACS
- Ludovic CHALEROUX, Cabinet ID Cité





# La concertation mobilités : les ateliersdébats

### Le calendrier de la concertation sur les mobilités



# Le principe des ateliers-débat

- Un premier temps d'information
- Un second temps de « travail » sur plan

→ le contenu de ces échanges viendront nourrir la réflexion des élus et des services de la Ville en charge d'élaborer la politique de mobilité, les aménagements etc.

Concertation

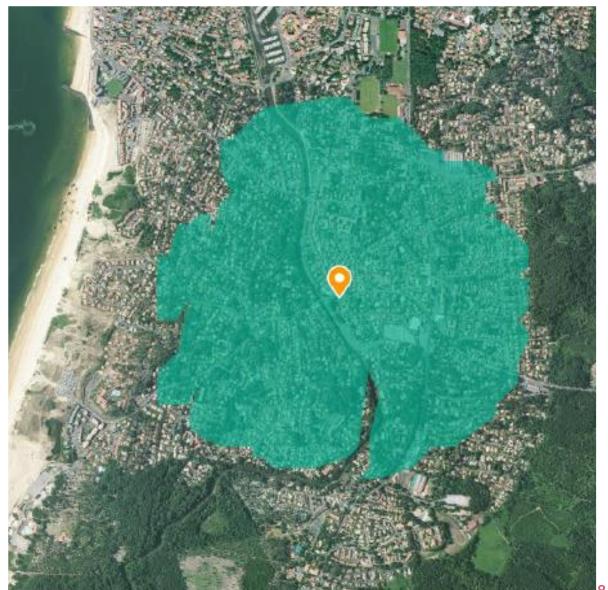
### Marchabilité: contexte

• La marche, 1 ere des mobilités actives

• Plusieurs « piétons » : piétons au quotidien, piétons vulnérables, promeneurs, marcheurs et randonneurs



15' depuis le centre-ville



#### Mobilité quotidienne des Capbretonnais

Mobilité individuelle	3,8 dépl/jour/habitant
A Pied	15 %
A Vélo	2 %
En Bus	3 %
<b>En Voiture</b>	80 %

Données extraites de EMD Agglomération Basco-Landaise – 2009

#### La marche à pied : 1er mode de déplacement pour aller à la plage



A Pied: 43 %

A vélo: 25 %

En TC: 1 %

2/3 des déplacements à pied ou à vélo

En voiture: 31 % 40% des déplacements voiture vers les plages sont < à 5 km

Estimation réalisée à partir des résultats de l'enquête de fréquentation des plages de Capbreton-Eté 2017



#### + de 11 000 piétons et cyclistes par jour

sur le bd Mitterrand en Haute saison



7 500 piétons/jr

1000 piétons à l'Heure de Pointe du Soir

3 415 vélos/jr

Pic à 3700 vélos le vendredi 14 août 365 vélos à l'Heure de Pointe du Soir

3 220 véhicules/jr

225 véhicules à l'Heure de Pointe du Soir



# Marchabilité: enjeux

- Promouvoir la marche et accompagner le développement de la pratique
- Donner toute sa place au piéton dans l'espace urbain avec des déplacements surs et confortables et accessibles
- Mettre en œuvre les aménagements et mesures pour favoriser la marche en ville
- Améliorer la cohabitation piétons/vélos/voitures

# Objectifs de l'atelier-débat #2

- Partager de l'information sur les déplacements à pied
- Échanger sur nos expériences de marche
- Collecter les attentes et ressenti sur la marchabilité de l'espace public à Capbreton
- Partager sur les zones piétonnes (centre-ville, front de mer)

# Compétence voirie MACS

- Pérennité des voiries et des aménagements
- Schéma directeur d'accessibilité : obligation de mise en accessibilité de la chaîne de déplacement (bâtiments, voirie et espace public, transport) : « loi sur l'égalité des chances » 2005

#### Historique:

- Le phénomène d'éparpillement urbain (centre commerciaux, plans d'urbanisme, foncier bon marché) a rendu la voiture nécessaire
- Lois de rattrapage : SRU, ALUR, zéro artificialisation, etc,





Les clés du succès sont de susciter une expérience urbaine stimulante : convivialité, commodité, connectivité, confort, clarté

#### Cela se traduit par la nécessité :

- D'espaces publics de qualité et accessibles : places, parcs, jardins
- Mixer les fonctions urbaines de la chaine des déplacements dans le périmètre de la ville du ¼ d'heure
  - les activités : écoles, loisirs, services, commerces, médecins, services (ex: Bordeaux / Mont-de-Marsan / Capbreton)
  - Logement
  - Emploi

Vers les villes sans voiture : Chine, Espagne (Pontevedra), Italie, VBB





2.

# Intervention de Ludovic Chaleroux



#### La marche à pied est au coeur de notre mobilité



Nous sommes **TOUJOURS PIETON** à un moment de la journée et ce quelque soit notre mode de déplacement.



Population vieillissante = davantage de déplacements à pied

La part des déplacements à pied est équivalente à 15 ans et à 65 ans.

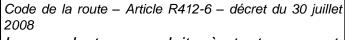
La marche à pied (randonnée - trek) est tendance et le tourisme de proximité se développe.



# Un cadre réglementaire favorable à la marche Mais qui peine à s'imposer



Le décret 2008-754 du 30 juillet 2008 introduit le principe de prudence du plus fort vis-à-vis du plus vulnérable et il crée la zone de rencontre.



Le conducteur « doit, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers des voies ouvertes à la circulation.

Il doit notamment faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables ».



Connaissez-vous la signification de ce panneau?

Peu de sensibilisation et de communication auprès du grand public sur les évolutions réglementaires

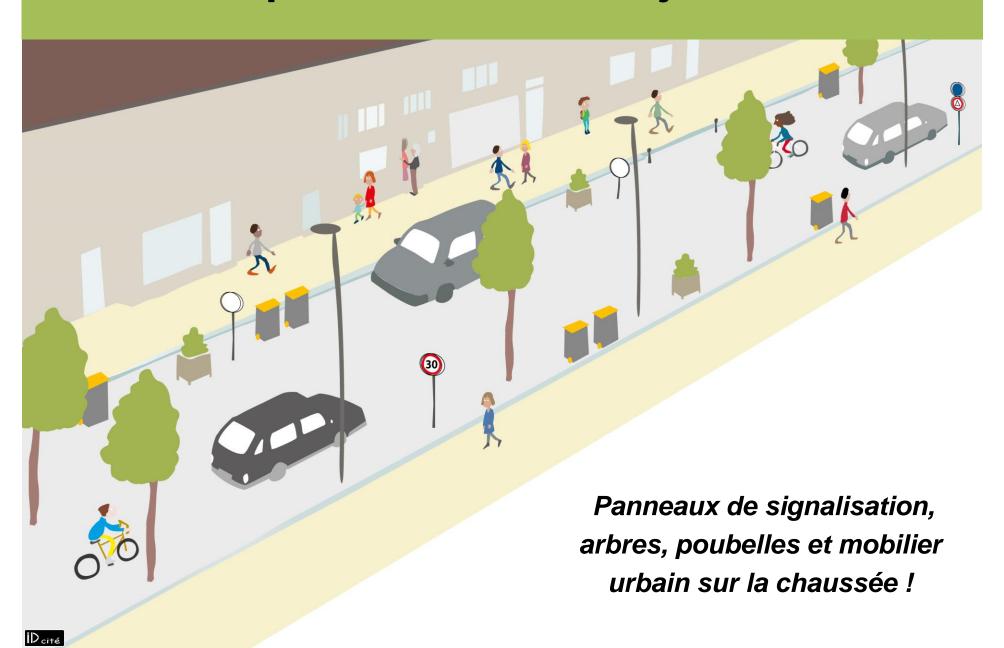




#### Le piéton victime de son hyperflexibilité



## Ce que vous ne verrez jamais!





#### 7 bons réflexes pour (ré)apprendre à « Penser Piétons »





### 1) Casser les codes de la route en agglomération



- Savoir renoncer au trottoir quand le trafic est faible
- Supprimer le caractère routier des rues : peinture au sol notamment le marquage axial



Utiliser le traitement de la voirie pour signifier l'inversion du « rapport de force » la route ne doit plus imposer « sa loi »





Utiliser le traitement de la voirie pour signifier l'inversion du « rapport de force »







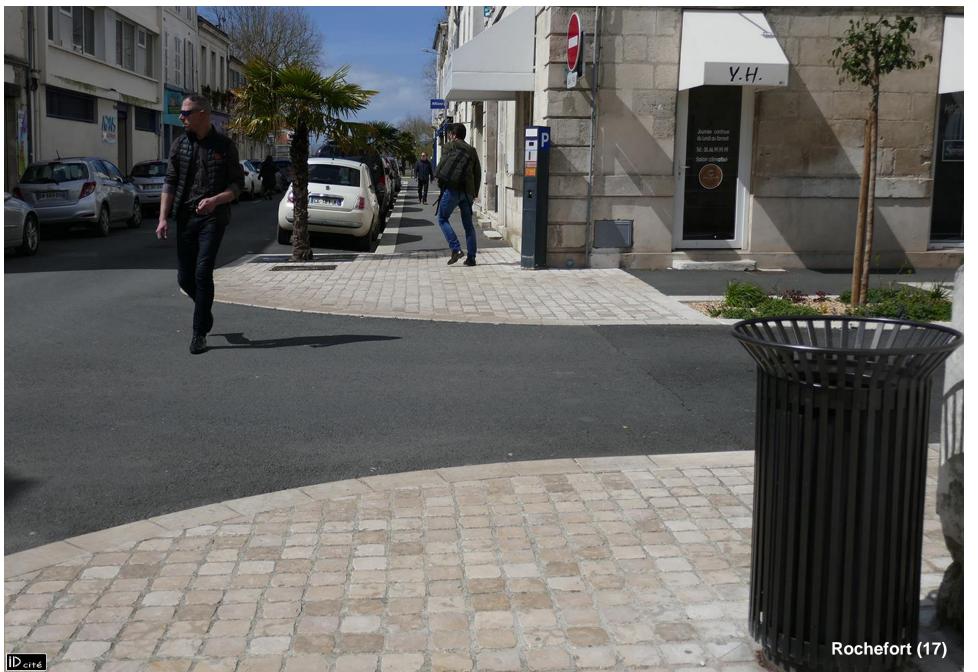
### 2) Faire des aménagements à l'échelle du piéton



- Limiter la longueur des traversées
- Aménager des intersections et des carrefours à échelle humaine



Exemple de traitement de traversées piétonnes aux intersections en Zone 30



#### Exemple de suppression d'un giratoire en coeur de ville



Giratoire 4 branches 28 m de diamètre extérieur

Carrefour à priorité à droite avec emprises réduites

Place de l'Hôtel de Ville - Capbreton (40) + de 13 000 Véhicules/jour en haute saison





### 3) Des espaces publics attractifs et animés



- Une assise tous les 100 m pour permettre pause et repos





# 4) Marchabilité :

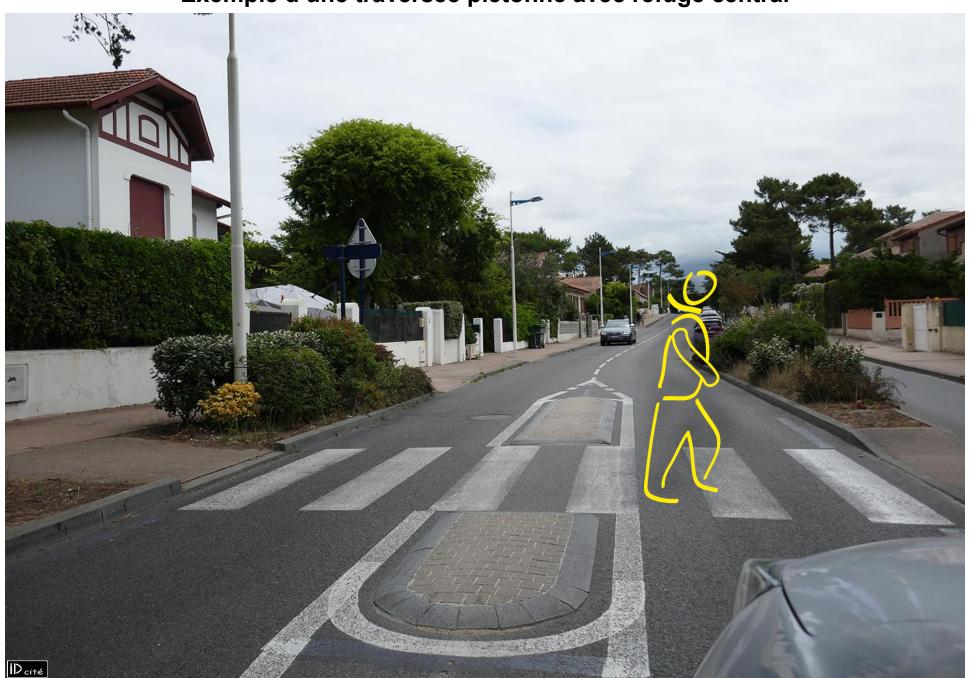
### des cheminements sûrs, directs et confortables



- Veiller à la largeur et la lisibilité des continuités piétonnes
- Ponctuer les traversées piétonnes
- Prendre en compte les pratiques existantes et les conforter



Exemple d'une traversée piétonne avec refuge central



#### Exemple de traitement d'une traversée de voie verte







Traversée de chaussée avec régime de priorité pour les piétons et cyclistes

#### Confort et qualité des cheminements



Pas uniquement une question d'emprises disponibles MAIS aussi une « question » de revêtement !



# 5) Prendre en compte les besoins spécifiques des différents groupes d'usagers





Enfants, personnes âgées, personnes handicapées, ...

- Choisir en hiérarchisant les besoins
- Conserver une approche multimodale en cherchant la solution optimale pour les usagers les plus vulnérables



Placer l'enfant au coeur de la refonte des espaces publics





# 6) Examiner le plan de circulation du quartier et revoir l'organisation du stationnement







- Limiter l'impact du transit et du trafic parasite
- Disposer d'un plan de circulation flexible et modulable
- Mettre au point un plan de modération des vitesses
- Optimiser l'organisation et de la gestion du stationnement : faire mieux en consommant moins d'espace



#### Exemple de Plan de modération des vitesses

Sainte-Marie-de-Ré (17)









#### 7) Informer, Sensibiliser et partager













- Consacrer du temps et de l'argent pour faire évoluer les comportements et les pratiques
- Partager les bonnes pratiques et construire une culture partagée





# Avez-vous des questions?



3.

# Temps de travail participatif

# Avant de commencer, un petit rappel:

 Partagez vos usages, expériences, vos avis, vos difficultés rencontrées etc. et non pas proposer des solutions techniques

 Personne n'a raison, chacun a son point de vue

 Construire des idées à partir de celles des autres

# Les règles du jeu

- 50'en deux temps :
- Un temps contributif (35')
- Restitution (15')

#### Supports de contribution :

- 1 carte par groupe
- 1 feuille « à compléter »



#### Travail en sous-groupes

# Thématiques de travail :

- Vos usages aujourd'hui:
  - points forts
  - points à améliorer
  - quels axes prioritaires à traiter?
- Retour sur la piétonnisation de la rue du Général de Gaulle / du Front de mer : périmètres, temporalités, axes d'amélioration etc.
- Quelles zones piétonnes demain ?



# Restitution des échanges



# **MERCI!**

# Rendez-vous le mardi 10 mai pour l'atelier-débat #3 : « Capbreton, vers une "ville apaisée" ? »

